

« En sa qualité de bandit et d'assassin, Juancho dépendait de la justice civile, et, comme tel, il fut condamné à la potence. Mais, sacrilège, il était justiciable de la cour ecclésiastique, qui ordonna qu'il fût roué vif jusqu'à ce que mort s'ensuivit.—De là grande contestation : laquelle devait céder à l'autre, de la justice civile ou de l'ecclésiastique ? Cette importante question fut vivement controversée ; mais enfin l'Eglise l'emporta, et Juancho fut roué vif sur la place de Paoli-Latino ; quelques tours de roue encore, et il expirait, quand un courrier, porteur de sa grâce, arriva au pied de l'échafaud. — C'était le comte de *** qui, séduit par les hauts-faits du coupable, avait sollicité et obtenu cette grâce du vice-roi, et l'avait aussitôt expédiée à Paoli-Latino pour prévenir le supplice ; mais le porteur s'était amusé en route, et n'était arrivé qu'au moment le plus intéressant du spectacle. Le beau Juancho, célèbre autrefois dans la Sardaigne entière, les bras et les jambes rompus, la raison égarée, se traîne aujourd'hui sur les grandes routes en mendiant !!! »

Tel fut, à peu près, le récit de mon franciscain. Et remarquez bien, madame, que je ne vous dis pas le récit exact, car vous pourriez alors me faire des réflexions, fort embarrassantes pour ma modestie, sur le style fleuri et les aperçus philosophiques de mon humble compagnon, et vous extasier peut-être sur l'étonnante mémoire dont je fais preuve, en vous rapportant fidèlement ses propres expressions. Au reste, cette mémoire merveilleuse est un précieux privilège, dont jouissent tous les narrateurs.

Intéressante ou non, comme vous le déciderez, cette histoire charma les ennuis d'une route monotone, à travers les steppes sauvages d'un pays poudreux et crevassé, et, à midi, nous atteignîmes Macomer. Des prairies marécageuses étendaient au loin leur verdure ardente et étoilée. Des troupeaux de cauales et de poulins cabriolaient sur le velours des gazons,